

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ

AVIS n° 2025/09/11-02-CFVU

**Révision de la Charte pour le suivi et l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau
(SHN)
à compter de 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 611-4 et 211-5,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2018/07/17-07 du conseil d'administration du 17 juillet 2017 approuvant la Charte pour le suivi et l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau,

Vu la circulaire du 30/01/2023 publiée au Bulletin Officiel n°5 du 2 février 2023 précisant les dispositions du code du sport et du code de l'éducation en faveur des élèves, étudiants et personnels ayant une pratique sportive d'excellence,

Considérant la mise en place de nouveaux aménagements pour améliorer l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE à la révision de Charte pour le suivi et l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau (SHN), à compter de l'année universitaire 2025/2026.

Cet avis rendu, à l'unanimité par les membres présents et représentés, est soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'établissement.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Membres présents et représentés : 29

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

